

LA GRAINE

N° Spécial - Avril 2016

LOI KEL KHOMRI : REcul SOCIAL D'UN SIÈCLE !

POURQUOI IL FAUT ENCORE ET TOUJOURS CONTINUER A DIRE NON ?

LA 1^{ÈRE} RAISON MAJEURE : LE RETOUR AU DROIT D'AVANT 1910

Avant 1910 : le contrat de travail était un contrat de droit commercial

Un contrat de gré à gré, négocié individuellement par un salarié face à un employeur : le pot de fer contre le pot de terre.

1910 : Naissance du code du travail

. Ce droit dissocie les droits des salariés des intérêts de l'entreprise. Le droit du travail n'a qu'une seule fonction : protéger les salariés.

. Ce droit reconnaît l'existence d'un lien de subordination entre le salarié et son employeur. La contrepartie de ce lien de subordination est la création d'un **droit protecteur, le droit du travail**.

. Désormais, le contrat de travail permet à tout salarié de bénéficier de droits collectifs qu'il n'aurait jamais pu acquérir seul, dans le cadre d'un contrat commercial.

2016 : Le Projet de Loi El Khomri remet en cause les bases mêmes du droit du travail : c'est la fin de l'autonomie des droits des salariés face aux intérêts des employeurs

Progressivement, le droit du travail avait mis en place un « principe de faveur » pour les salariés :

Aujourd'hui, un accord d'entreprise ne peut

différer du Code du Travail que s'il est plus favorable aux salariés concernés.

Avec le projet El Khomri, c'est l'inverse ! L'accord d'entreprise devient le centre du droit du travail.

Ce n'est pas un hasard. L'entreprise est le lieu où le rapport de forces est le moins favorable aux salariés, c'est là où le chantage à l'emploi est le plus efficace et, où, un révolver sur la tempe (la menace de licenciements immédiats ou futurs), les syndicats ont le plus de difficultés à refuser la signature d'un accord.



LA 2^{ÈME} RAISON MAJEURE: DES ATTAQUES INCROYABLES !

- Plus aucune garantie au contrat de travail. Un salarié ne pourra plus refuser la modification de son contrat de travail (durée et organisation du temps de travail, montant du salaire) . S'il refuse, il pourra être licencié pour faute !

Les heures supplémentaires vont devenir moins chères que l'embauche (majoration de 10 % par rapport aux heures normales au lieu de 25 %)

En plus, elle seront modulées sur 3 ans, au lieu d'un an aujourd'hui. Cela signifie que les heures supplémentaires ne seront déclenchées qu'à partir de la 3 821^{ème} heure et ne seront payées qu'au bout de 3 ans ! Il était déjà difficile de comptabiliser ces heures sur une année, prétendre le faire sur

une période de 3 ans relève de l'impossible.

Le temps de travail va exploser

Les salariés pourront travailler 46 heures par semaine pendant 16 semaines consécutives, au lieu de 14 semaines, aujourd'hui.

La durée légale maximale est de 10 heures mais un accord d'entreprise pourra désormais la porter à 12 heures. **(60 heures par semaine !)**

Pour les apprentis de moins de 18 ans, la durée maximale passe à 10h par jour au lieu de 8h. Et à 40h par semaine au lieu de 35 h.

Le travail de nuit sera moins payé

Avant il était compté jusqu'à 6 heures du matin, désormais il finira à 5h et pour le personnel naviguant, il était compté à partir de 22 heures, désormais ce sera à partir de 23 heures !

Les licenciements abusifs seront facilités

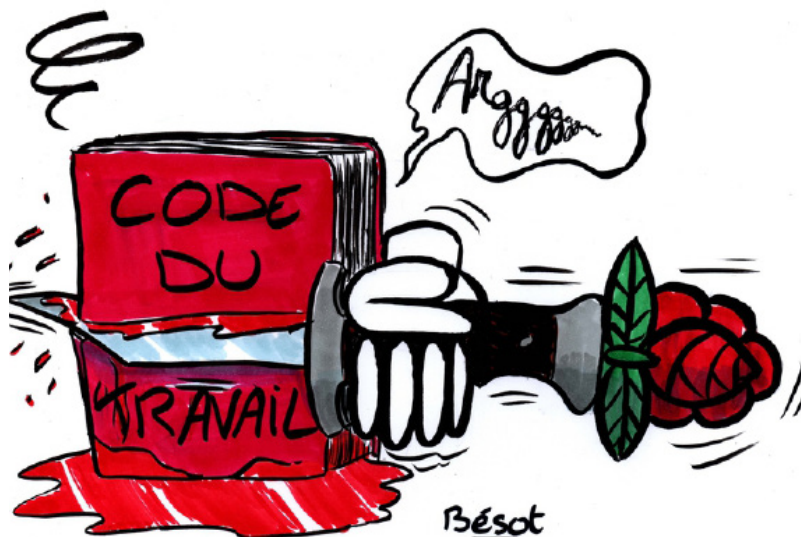
L'article 30 (page 105) plafonne les indemnités de licenciement ABUSIFS, c'est-à-dire illégaux, « sans cause réelle ni sérieuse » : Par exemple 15 mois de salaire maximum si son ancienneté est de plus de 20 ans : une misère !

Les licenciements économiques ne seront plus qu'une formalité

Il suffira désormais que la durée de la baisse des commandes ou du chiffre d'affaires soit constatée pendant deux trimestres consécutifs. La durée des pertes d'exploitation soit constatée pendant un trimestre.

C'est très facile à organiser sur le plan comptable. Et le juge n'aura plus aucune possibilité d'appréciation, il devra se contenter des chiffres fournis par l'entreprise.

Pire, une entreprise située en France pourra licencier même si le groupe international auquel elle appartient fait des profits colossaux.



TOUT CECI EST HONTEUX ET INDIGNE !

Il y a encore des dizaines d'autres reculs dans cette loi : diminution du rôle des syndicats, de l'inspection du travail, de la médecine du travail, des conditions de vie, du droit aux congés, au temps partiel, etc..

Lisez cette loi pour mieux la combattre !

Voilà ce qu'Emmanuel Macron appelle « s'adapter à un monde qui change » : le retour au libéralisme sauvage du XIXème siècle.

ALORS CONTRE LA LOI EL KHOMRI ET AU DELA POUR CHANGER LA SOCIETE ET FAIRE LES LOIS NOUS MEMES : TOUS DANS LA RUE, DANS LES MANIFS, AUX NUITS DEBOUT ET PARTOUT OU NOUS POURRONS LUTTER CONTRE LE MEDEF, LES INDUSTRIELS ET LES GOUVERNEMENTS !

QU'EST-CE QUE LE CAPITALISME ?

Le capitalisme est un mode de production au sein duquel certains possèdent la terre et/ou l'appareil de production (les usines et les machines) et d'autres n'ont que leur force de travail qu'ils doivent donc vendre aux premiers pour subsister en recevant un salaire.

Le capitalisme, c'est donc le salariat.

Ainsi, au Moyen-Âge, au temps du féodalisme, les serfs travaillaient la terre, possession du seigneur, et en vivaient, mais devaient donner une partie non négligeable de leur production aux seigneurs, le plus souvent en nature : il y avait donc exploitation des uns par les autres, domination, mais pas de salariat, donc pas non plus de capitalisme. En somme, le serf et la terre, ainsi que la production du travail du premier sur la seconde, appartenaient à la noblesse.

Avec l'apparition graduelle du capitalisme, qui va prendre tout son essor au XIX^{ème} siècle avec la révolution industrielle, **le travailleur n'appartient plus qu'à lui-même, il n'est lié que par un contrat** qu'il accepte librement, contrat qui stipule qu'il travaille pour un autre selon certaines modalités et en échange d'un certain salaire. On voit donc que le salariat généralisé est une chose historiquement récente : **avant le capitalisme, ni le serf, ni l'artisan, ni le marchand ne sont rémunérés par un salaire.** Par exemple, l'artisan était rémunéré par la vente de ce qu'il produisait librement.

Est-ce que, pour autant, exploitation et domination disparaissent avec le capitalisme ? Non.

Expliquons cela :

Le capitaliste investit dans une usine, il paye des gens pour venir y travailler.

Tout ce qui est produit lui appartient et sera vendu sous forme de marchandises (ou de services). Ce qu'il faut souligner, c'est que **c'est le travail qui, à partir de matières premières, crée les marchandises, et donc la valeur** (c'est-à-dire ce que cela va rapporter à la vente).

Pour être précis, les matières premières et les machines coûtent un certain prix sur le marché à un moment donné, le capitaliste les achète, les travailleurs transforment à l'aide des machines ces matières premières pour créer quelque chose de nouveau qui aura plus de valeur, on nomme cela création de la survalueur. Mais où ira cette richesse ainsi créée ? Pour une part, dans le

1% de la population mondiale détient 50% des richesses mondiales

salaires des travailleurs, pour une autre part, dans la poche du capitaliste.

Cela signifie donc que si un individu travaille x temps pour produire y survalueur, il ne recevra pour salaire qu'une partie de y, ce qui revient à dire que son salaire ne rémunère qu'une portion de son temps x de travail, et que pour le reste de ce temps, il travaille gratuitement !

C'est ce que l'on nomme exploitation capitaliste du travail : le profit du capitaliste,

c'est la captation d'une part plus ou moins importante de la richesse ou survalueur produite par ceux qui travaillent.

Actuellement, en France, on estime que 60% de la survalueur va au salaire et 40% au profit capitaliste, ce qui revient à dire que dans sa vie de travail, **un individu moyen passe 40% de son temps à s'activer gratuitement pour le profit d'un autre !**

Par ailleurs, on comprend aussi que l'intérêt du capitaliste, c'est de faire travailler les gens le plus possible avec le salaire le plus faible possible : c'est pourquoi tout le monde parle aujourd'hui de supprimer la semaine des 35h, du travail le dimanche ou encore de repousser l'âge de départ à la retraite (qui est du salaire différé), et ne parlons pas des délocalisations vers des pays où le prix de la main d'œuvre est dérisoire...

Dans tous les cas, il s'agit d'augmenter le profit capitaliste au détriment du salaire, bref de faire augmenter le taux d'exploitation en accroissant la part de survalueur captée par le capital, alors que c'est le travail qui crée cette survalueur. Pour le dire plus clairement, pour le capitaliste, il s'agit de voler toujours plus de la richesse que les travailleurs produisent.

A cela, il faut ajouter que l'augmentation du profit capitaliste passe aussi par l'augmentation de la

Bernard Arnault (LVMH) gagne l'équivalent d'un SMIC toutes les 2 minutes

productivité : le travailleur crée plus de survalueur en un même laps de temps. Cela détermine les conditions de travail ainsi que la nature du travail : travail à la chaîne pour les uns, management pour les autres, toute une somme de pressions et de modalités qui font du travail un enfer et des travailleurs des bagnards. Est-ce tout ? Non, hélas.

De ce qui précède, il découle en effet que les capitalistes, pour faire croître leur profit, et ils ne pensent qu'à cela, ne doivent cesser de faire produire des marchandises par les travailleurs. Peu importe donc les besoins réels, il faut produire, toujours plus produire (d'où l'obsession actuelle de la croissance), et au moindre coût. Cela ne peut qu'entraîner la surproduction, donc un engorgement de la consommation (trop de marchandises pour que le marché puisse les absorber), donc des crises économiques, des entreprises qui ferment et la misère pour les travailleurs.

Ou bien alors il faut recourir à des ruses telle que l'obsolescence programmée, des produits à courte durée de vie, ou bien encore la course à l'innovation et au nouveau gadget qui rend l'ancien périmé.

Il faut que l'économie s'engage dans un formidable cycle de destruction - création afin que les marchandises continuent de s'écouler, et c'est alors la société de consommation (dans laquelle les travailleurs achètent avec l'argent de leur salaire ce qu'ils ont eux-mêmes produit).

Mais on le sait bien, une telle débauche productive entraîne de véritables catastrophes écologiques, **le capitalisme est en train de détruire cette planète, et ceux qui en pâtissent le plus sont bien évidemment les pauvres, donc les travailleurs eux-mêmes.** Ainsi, dans le capitalisme, une grande majorité de la population doit travailler comme au bagne pour que d'autres amassent des profits gigantesques pendant que l'équilibre écologique est mis à mal et que les catastrophes ainsi engendrées frappent en priorité ceux qui ne peuvent s'en défendre, à savoir les travailleurs eux-mêmes.

LES VRAIS COUPABLES

Prenons du temps pour réfléchir ensemble. Les gens qui vous parlent dans ce journal ne sont pas des illuminés. Nous ne sommes pas non plus des syndicalistes et surtout pas des politiciens qui cherchent à s'attirer des faveurs ou des postes. **Nous sommes tout simplement des personnes sérieuses, qui veulent une société plus juste.**

Le problème c'est qu'à longueur d'année, les médias de la presse écrite et surtout la télévision veulent nous faire avaler les pires mensonges.

On essaie de nous faire croire que les problèmes viennent de l'immigration, des chômeurs, des fonctionnaires, du coût du travail... Eh bien non ! Tout cela est faux !

Les vrais problèmes dans ce pays, les voilà :

- les **évasions fiscales** qui représentent environ 80 milliards par an ;
- les actionnaires, les PDG, ou tout simplement ceux qui possèdent de grosses fortunes, tels les sportifs et les gens du show biz : où croyez vous qu'ils mettent leur argent ? Dans les paradis fiscaux bien sûr !
- les hommes et les femmes politiques avec tous les **privilèges** qu'ils s'octroient et les casseroles qu'ils traînent qu'ils soient UMP, FN ou prétendument socialistes ;
- les **cadeaux princiers** qui sont faits aux multinationales par ces mêmes politiques (plus de 200 milliards par an d'après la Cour des Comptes) ; comme par exemple le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) 41 milliards de distribué à des entreprises qui n'en ont absolument pas besoin (exemple AUCHAN Mulliez plus grosse fortune de France).

Et tout ça creuse la dette de jour en jour !

Et à votre avis à qui va-t-on faire payer tout ça ? A nous les plus pauvres alors que c'est la dette des riches du système capitaliste !

